**بسم الله الرحمن الرحيم**

TOUBACHE Ali

Professeur Université Oran 2

Master marketing industriel

Etude de marché

**Remarques relatives aux**

**Travaux des étudiants**

Avant d’entrer dans le détail des remarques associées au travail demandé en étude de marché il est utile de préciser que les étudiants ne doivent pas écrire dans la page de garde «  sous la direction de » ou « encadré par » ou « supervisé par » car ce n’est pas le cas. Les orientations générales de ce travail ont été données et ce document est une réaction synthétique aux travaux reçus.

**Objectif du travail** : Réalisation d’une recherche documentaire centrée sur une entreprise et son contexte concurrentiel

La recherche documentaire a été caractérisée en cours par l’utilisation d’informations « secondaires » liées à des sources internes et externes d’une entreprise. Nous avons mis l’accent sur la pertinence et la fiabilité des informations. Nous reprenons sur ces deux dimensions des observations résultant de la lecture des travaux :

* Pertinence en relation avec l’objectif de la recherche documentaire qui fait que des informations fournies n’ont aucun lien avec le sujet. Non seulement une forte majorité d’étudiants ont donné des informations hors sujet mais encore plus certains se sont contentés de donner le premier document qui leur passait sous la main, certains n’ayant pratiquement pas de lien avec nos attentes. N’importe qui pouvait faire cela. Que ces étudiants ne s’étonnent pas de la note qui leur sera donnée.
* Fiabilité en relation avec la crédibilité des informations fournies et, par conséquent, des sources utilisées. Pour cela inévitablement la traçabilité de l’information est obligatoire. C’est pourquoi les passages repris par les étudiants auraient dus être mis entre guillemets, les références indiquées. Pour les documents repris d’internet le lien et la date de consultation devaient être précisés. En fin de document une bibliographie devait reprendre les sources utilisées par ordre alphabétique

Concernant les composantes du document qui devait être soumis à l’évaluation il fallait :

* Une carte d’identité sommaire qui devait reprendre les principales caractéristiques de l’entreprise et de ses produits principaux. Ces informations pouvaient être prises d’un annuaire d’entreprise d’un site reprenant des informations relatives à certaines entreprises, du site web de l’entreprise étudiée ou encore de sa page facebook ou autres. Dans tous les cas il fallait reprendre la source et ne pas oublier le jour de consultation de la page lorsque l’information provenait d’internet .
* Présenter l’activité de l’entreprise et son (ses) produit(s) principal (aux). Une comparaison devait être faite d’abord sur le plan des principaux concurrents ensuite sur le plan du ou des produit (s) principal (aux). Là encore les sources devaient être indiquées avec précision.
* Eventuellement fournir un complément d’information en relation avec de courts extraits de documents reprenant des propos de dirigeants ou d’un article sur cette entreprise. Ces extraits éventuels avaient pour vocation de mieux comprendre la situation de cette entreprise, son positionnement concurrentiel et ses intentions.
* Enfin concernant le « commentaire personnel » qu’il était possible de faire, il est nécessaire qu’il soit réellement personnel, sinon l’étudiant n’avait pas à le faire. Soit l’étudiant était en mesure d’avoir une réaction personnelle en relation avec la recherche effectuée et il pouvait la faire, soit ce n’était pas le cas et il devait s’abstenir.

Pour terminer ce commentaire relatif aux travaux en ue cours d’évaluation il est important de souligner le manque d’implication de beaucoup d’étudiants qui ont envoyé un travail qui n’a rien avoir avec les règles qui avaient été définies. Ce manque de scrupule autorise l’inacceptable et traduit une dérive malheureuse au regard de l’éthique associée à la réalisation d’un travail universitaire. Maintenant les étudiants qui veulent tirer profit de ces remarques peuvent remettre un deuxième travail conforme aux exigences que nous avons définies et que nous venons de rappeler. Ils peuvent envoyer leur travail avant **le 3 novembre 2020.**